

Entretenir une truffière : soins culturaux

Objectifs	Acquérir les connaissances nécessaires au suivi et à l'entretien d'une truffière afin d'obtenir une production optimale.
Public/Prérequis	Personne ayant suivi la formation « créer une truffière » Toute personne ayant une truffière en production
Durée, Période, Lieu	3 journées soit 24h, Début mars de chaque année Sessions organisées en fonction des dates, sur le site de Croigny (10) ou sur Dijon (21)
Modalités pédagogiques	Apports théoriques en salle, sortie terrain avec diagnostic.
Intervenants	Henri FROCHOT, Chercheur retraité de l'INRA de Nancy /Jean Sébastien POUSSE Léon WERLHEN, retraité ingénieur à l'INRA Vincent DECHAUX, Conseiller à CERFRANCE.
Contenu	1^{ère} journée (9 h 00 - 12 h 15 ; 13 h 00 - 17 h 30) : Henri FROCHOT/ ou Jean-Sébastien POUSSE Accueil Maîtrise des végétaux : notion de compétition herbacée et impacts ; stratégies de développement de la végétation herbacée, les techniques et les outils. 2^{ème} journée (8 h 00 - 12 h 15 ; 13 h 00 - 17 h 30) : Léon WEHRLÉN Travail du sol : pourquoi et comment travailler le sol, les techniques et les outils, les périodes d'intervention. Taille, arrosage, fertilisation, ré-inoculation. 3^{ème} journée (8 h 00 - 12 h 15 ; 13 h 00 - 16 h 30) Léon WEHRLÉN Sortie sur une truffière en production. Maladies, rongeurs, aléas climatiques. Bilan
Nbre de participants	Ouverture de la formation pour un groupe de 10 personnes au minimum et de 18 maximum.
Evaluation	- Bilan en fin de formation avec les stagiaires (<i>enquêtes de satisfaction</i>). - Remise d'une attestation de suivi de formation.
Coûts	525€ net de taxes pour les 3 journées. Possibilités d'aide de financement : soit Vivéa pour les personnes inscrites à la MSA, soit par la Région Grand Est sous réserve d'être adhérent d'une association affiliée FFT, ou de la Région Bourgogne France Comté . Une participation de 75 euros reste à la charge du participant quel que soit le mode d'aide sollicité.
Hébergement & Repas	Hébergement et repas à proximité du lieu de formation, aux frais des participants. <u>Session sur Croigny</u> : Possibilité de prendre les déjeuners en commun pour 8€/repas, selon le contexte sanitaire. (<i>Règlement à établir le premier jour de formation</i>) <u>Session en délocalisée</u> : règlement directement au restaurant concerné en fin de repas.
Inscriptions (Auprès de Christelle GUYOU)	Place réservée par ordre de pré-inscription Le règlement d'un chèque de caution de 100€ à l'ordre de « l'AITA » (Association Interrégionale des Truffes d'Automne) vous est demandé pour votre préinscription. (Encaissé uniquement en cas de désistement inopiné, sans justificatif valable). Clôture des inscriptions 1 mois avant le début de session Le règlement définitif de la totalité du montant de la formation restant dû, soit 100€, ou 875€, à l'ordre de « l'agence comptable de l'EPLEFPA de l'Aube » devra être reçu 1 mois avant le début de la formation sous peine d'annulation de l'inscription. CFPPA de l'Aube - Site de Croigny Rue des Etangs 10210 LES LOGES MARGUERON Tél : 03 25 43 75 73 Mail : cfppa.croigny@educagri.fr